

WŁADYSŁAW KOTWICZ
Quelques mots encore
sur les lettres des il-khans de Perse
retrouvées par Abel-Rémusat¹

1. Les fameuses épîtres des il-khans de Perse se sont vues enfin tirées de l'oubli. Au cours des quinze dernières années, plusieurs savants s'y sont intéressés, cherchant à en établir avec exactitude le texte et le sens. Moi-même, par deux fois, j'ai pris la parole à leur sujet et suis allé, en 1933, jusqu'à donner une transcription nouvelle et une traduction intégrale de l'une et l'autre de ces épîtres². Mon travail a su attirer l'attention des orientalistes de Leningrad, et le *Bulletin* de l'Académie des Sciences de l'URSS lui a consacré deux articles³.

L'auteur de ces articles est M. S. A. Kozin qui, après avoir achevé, il y a assez longtemps, la Faculté des Langues Orientales de l'Université de Pétersbourg, a séjourné ensuite de longues années parmi diverses tribus mongoles. Il ne commença qu'en 1929 à publier, dans ce même *Bulletin*, ses travaux. Les trois premiers articles eurent pour objet une révision de l'héritage scientifique, laissé par les éminents sinologues russes Hyacinthe Bitchourin et Basile Vasiliev³. L'année 1935 apporta des travaux d'un ordre nouveau: la philologie mongole. L'on y trouve, en premier lieu, une nouvelle traduction du poème sur Ghesser-khan,

¹ *Collectanea Orientalia*, № 10, Wilno 1936, pp. 1—22.

² Voir en dernier lieu *Collectanea Orientalia* (= CO), № 4, Wilno 1932 et plus haut, pp. 369—405.

³ *О неизданных работах Иакинфа Бичурина*, Известия Акад. Наук СССР 1929, pp. 399—412; *К вопросу о неизданных работах Иакинфа Бичурина*, Известия Акад. Наук СССР 1929, pp. 245—247; *Библиографический обзор изданных и неизданных работ академика В. П. Васильева, по данным Азиатского Музея Академии Наук СССР*, Известия Акад. Наук СССР 1931, pp. 759—774.

longtemps attendue par le monde savant, depuis l'interprétation peu réussie de I. J. Schmidt. M. Kozin enrichit sa traduction d'une préface littéraire, ainsi que d'un commentaire grammatical¹. Viennent ensuite les articles déjà mentionnés, sur les lettres des il-khans².

Enfin, M. Kozin prépare la publication de la célèbre chronique de l'an 1240, intitulée *Histoire secrète des Mongols*³. Le choix même de ces sujets témoigne que M. Kozin s'est parfaitement rendu maître d'un nouveau terrain d'études, et ce qu'il en a déjà fait paraître nous autorise à saluer en lui un mongolisant d'ordre sérieux. Mais cela m'oblige en même temps à réfléchir attentivement sur les nombreuses observations dont il charge les lettres des il-khans, et à remettre à jour l'état où en est actuellement l'interprétation de ces lettres.

M. Kozin ne s'est pas contenté d'expliquer, l'un après l'autre, les mots et les passages obscurs; il s'est encore attaché, avec une attention toute particulière, à déterminer le sens général de ces lettres, et à éclaircir le rôle qu'elles furent appelées à jouer dans les circonstances politiques de leur temps. Je me suis assigné les mêmes recherches, en 1933, et je constate avec satisfaction aujourd'hui que sur plus d'un point, nous nous sommes trouvés d'accord. Pas surtout, néanmoins.

M. Kozin n'a pas épargné sa peine dans ses investigations; il s'est montré grandement perspicace et ingénieux, ses hypothèses et ses conclusions captivent l'attention du lecteur. Si ce dernier, après quelque réflexion, n'est pas toujours en état de s'y associer, cela résulte, d'une part d'une conception différente du sujet et, d'autre part, de méthodes de travail dissemblables.

Je ne me fais aucunement illusion d'être capable d'influencer les opinions de mon confrère, bien que nous pourrions trouver

¹ *Гесериада. Сказание о Милостивом Гесер Мерген-хане искоренителе десяти зол в десяти странах света*. Перевод, вступительная статья и комментарии С. А. Козина, Москва—Ленинград 1935.

² *Язык первого периода истории монгольской литературы (По письмам персидских иль-ханов 1289—1305)*, Известия Акад. Наук СССР 1935, pp. 477—500; *К вопросу о дешифрировании дипломатических документов монгольских иль-ханов*, *Ibid.*, pp. 645—655.

³ Известия Акад. Наук 1935, p. 500.

un langage commun si, en formulant ses conclusions et ses conjectures, il continuait à recueillir des données effectives et à les classer avec la plus exacte précision. Je ne touche à cette question que pour expliquer pourquoi je me vois obligé de m'en tenir, pour le moment, dans un grand nombre de cas, au jugement émis il y a trois ans.

2. A l'exemple de M. Kozin, je vais commencer par des observations générales. Après toute une série de succès, les il-khans persans tentèrent d'envahir la Syrie et la Palestine; mais ils y rencontrèrent enfin des adversaires dignes d'eux qui parvinrent non seulement à faire échouer leurs plans, mais à leur faire subir de pénibles défaites. C'étaient les Mamelouks d'Egypte, fameux également par leurs luttes victorieuses contre les Croisés que les insuccès en Terre Sainte avaient alors profondément découragés. Il était donc tout naturel que ce furent précisément les il-khans qui prirent l'initiative d'une alliance avec les souverains d'Europe, pour une action commune contre l'Egypte.

Dès 1285, l'il-khan Arγun présenta cette proposition, qu'il renouvela en 1287, déléguant dans ce but en Europe une mission spéciale, avec Mar Bar Sawma en tête. Nous possédons, sur cette mission, de nombreux documents; avant tout, une relation du délégué chef lui même, traduite déjà en langues européennes¹. La proposition fut certes acceptée en Europe, mais sans grand enthousiasme. Bar Sawma dut certainement renseigner au juste Arγun sur les dispositions qui régnaient en Europe et celui-ci, dans l'incertitude si les souverains lui enverraient des secours à temps, s'empressa en 1289 d'envoyer un troisième messager, porteur d'une lettre, celle précisément qui devait provoquer, au siècle écoulé, tant d'interprétations contradictoires. Or, dans les nouveaux essais d'interprétation, il est indispensable de partir du principe que, dans les circonstances du temps, c'étaient moins les souverains européens qui tenaient à cette alliance, que plutôt les Mongols qui désiraient, par des propositions concrètes et par des promesses, s'assurer des alliés. A cette lumière, les inter-

¹ J. B. Chabot, *Histoire de Mar Jabalaha III* (Paris 1895), p. 78; J. Montgomery, *History of Jabalaha III and of his Vicar Bar Sauma* (New York 1927), p. 63; E. A. Wallis Budge, *The Monks of Kúblai Khân, Emperor of China* (London 1928), pp. 182—183.

prétations précédentes de la lettre d'Arγun, en ce qui concerne une alliance militaire, semblent parfaitement concorder avec la distribution des forces politiques contemporaines.

3. M. Kozin remarque avec raison que le verbe *öči-* dont s'est servi Arγun dans sa lettre pour définir les paroles du roi de France, s'emploie quand un inférieur s'adresse à son supérieur, et ce n'est que le manque d'un terme correspondant qui m'a fait choisir le verbe 'notifier'; j'aurais mieux fait, peut-être, de le traduire par: 'rapporter'. Mais d'autre part, il faut considérer que le verbe *soγurγa-*, à la ligne 28, désigne l'action d'un personnage supérieur, par rapport à son inférieur: 'accorder des cadeaux ou des faveurs (par un supérieur à un inférieur)'¹; il est donc difficile de supposer que la personne agissante fût également, dans ce cas, le roi de France. Il est indéniable, en tout cas, que les chancelleries mongoles durent observer toutes les nuances de sens dans l'emploi de ces verbes, et que le rédacteur de la lettre d'Arγun se régla sur les modèles établis par la tradition.

4. M. Kozin attire avec justesse notre attention sur le mot de la ligne 22, qu'on a lu jusqu'à présent: *kem* et qu'on a joint au vocable *bolžat*, en une seule expression appariée: 'terme convenu'; il propose de le lire *gem*, le séparant tout à fait de *bolžat*. J'accepte volontiers cette proposition, pour la bonne raison que plus haut, à la ligne 19, le même mot *bolžat* figure, avec le même sens sans être uni avec *kem* ou *gem*. M. Kozin a encore raison quand il fait venir *gem* du verbe *ge-* 'dire'; seulement, il y voit une particule conditionnelle que ne note aucune des grammaires mongoles mieux connues, mais qui, selon lui, se rencontre parfois, tant dans les textes littéraires que dans les dialectes vivants. Elle n'était pourtant pas étrangère, même autrefois, aux mongolisants. En 1878 déjà, A. Orlov en constate l'existence dans sa grammaire bouriate² et, plus tard, nous la retrouvons dans les textes

¹ ТР XXVII (1930), p. 302.

² А. Орловъ, *Грамматика монголо-бурятскаго разговорнаго яз.* (Казань 1878), p. 170.

publiés par N. Veselovskii¹, A. Pozdnéev² et W. Grube³, dans lesquels, toutefois, *gem* est constamment uni à la forme du prétérit (en *-ba*). C'est dans la même union que nous la voyons aussi dans les exemples cités actuellement par M. Kozin⁴. Ceci indique qu'il faut encore prouver, par de nouvelles recherches, si la particule en question peut réellement s'unir, comme le suppose M. Kozin, avec d'autres formes verbales également. L'on sait, par contre, parfaitement que le verbe *ge-* s'unit aux formes de la première personne de l'impératif, leur attribuant le sens de projet ou de promesse. C'est justement dans ce sens que je suis enclin à considérer l'expression *ögiy-e gem* 'nous projetons' ou: 'nous promettons de donner'.

5. Quant au mot contestable *emegülbesü*, je m'en tiens à mon ancienne opinion. La nouvelle interprétation actuellement présentée repose sur des conjectures compliquées et hardies, auxquelles je ne puis souscrire, pour les raisons exprimées ci-dessus. La racine altaïque *äm-* || *eme-* 'faire mal', n'a rien de commun, à mon avis, avec les mots signifiant 'prendre en bouche' ou bien 'bouche' ou encore 'aider'. Mo. *emgeg*, Kowalewski en a donné une juste transcription par *g*, ce que confirment le nouveau dictionnaire kalmouk de G. J. Ramstedt⁵ et le *Wörterbuch* de W. Radloff⁶.

6. Les lignes 17—24 sont particulièrement difficiles à comprendre, nous offrant plusieurs propositions dépourvues de sujet, ce qui ouvre la voie à diverses conceptions. Pourtant, même ici, quelques indices se laissent découvrir. D'une part, à la ligne 19, se trouve: *čerigüd-iyen* 'ses propres armées' et à la ligne 22, simplement *čerigüdi* 'armées'. D'autre part, toute cette partie du texte décèle, dans sa construction, un parallélisme évident. Arɣun présente aux yeux du roi de France deux possibilités: si demeurant fidèles à l'accord contracté, les deux contrac-

¹ *Посольство къ зюнгарскому хунь-тайчжи Цэвань Рабтану* (СПб. 1887), annexe B, VI.

² *Монгольская хрестоматия* (СПб. 1900), p. 312.

³ WZKM XVIII (1904), p. 345; XIX (1905), pp. 60—61.

⁴ Известия Акад. Наук 1935, pp. 492—493.

⁵ G. J. Ramstedt, *Kalmückisches Wörterbuch* (Helsinki 1935).

⁶ W. Radloff, *Wb I*, col. 960.

tants envoient leurs armées au terme convenu, ils remporteront la victoire sur leur adversaire, et Aryun livrera alors Jérusalem aux Croisés; mais si l'un d'eux se trouve en retard, il exposera son allié à une déroute, et il n'en résultera qu'un regret stérile. Ce qu'Aryun désirait évidemment avant tout, c'était d'amener les Croisés, partant pour la Terre Sainte, à observer fort exactement le terme indiqué, ce qui devait être, pour la cavalerie mongole, d'une importance capitale. Voilà l'interprétation qui me semble la plus rationnelle. Elle n'exige que quelques légères modifications dans ma traduction.

7. La seconde partie de l'épître d'Aryun a pour objet les cadeaux. M. Kozin a sans doute raison, lorsqu'il insiste sur l'infiniment moindre gravité de cette question, par rapport à celle de l'alliance militaire; il ne faudrait pourtant pas la traiter trop légèrement, ni la reléguer dans un post-scriptum. Partout en Orient, les cadeaux possèdent une grande importance. On y distingue les présents offerts au suzerain par les peuples et les personnes subordonnées et, inversement, les cadeaux que celui-ci accorde à ses sujets. Même les termes désignant les cadeaux étaient différents. Dans le premier cas, ils attestent la bonne volonté des inférieurs dans leur sujétion; dans le second, ils témoignent de la faveur du souverain. Quand les Mongols eurent conquis une grande partie de l'univers, ils se sentirent autorisés à réclamer des cadeaux de tout le monde et l'on sait comment, à la cour des khans, on exigeait que les ambassadeurs apportassent avec eux de précieux présents. Les khans, de leur part, distribuaient des cadeaux, non avec le sentiment de quelque obligation, mais simplement pour faire montre de bienveillance, de générosité.

Aryun aurait bien désiré obtenir des cadeaux des souverains occidentaux, seulement il ne savait en quel caractère il pouvait y prétendre. Les monarques de l'Europe occidentale ne se reconnaissaient aucun rapport de dépendance envers lui: lui, en revanche, il avait besoin de leur aide. Pour s'assurer contre un refus, il s'efforce d'imprimer à la question des cadeaux un nouveau caractère, s'engageant d'avance à répondre à ceux qu'il recevrait par des cadeaux de sa part; et il va jusqu'à confirmer ces promesses, par un serment solennel. Aryun n'eût-il

attaché aucune importance à cette question, il n'y aurait probablement pas touché dans un écrit officiel, donnant simplement l'ordre à ses délégués de traiter la matière en particulier. Il lui consacre, au contraire, tout un alinéa et s'en occupe comme d'un point de négociation, égal au premier. C'est ce que met en évidence le mot *basa*, placé au début de cet alinéa, mot dont les Mongols se servent depuis les temps les plus reculés pour indiquer le début des chapitres, des paragraphes ou de quelque point nouveau. Ainsi s'emploie justement le mot *basa* dans l'*Histoire secrète des Mongols* de 1240. C'est encore de pareille façon qu'est signalé chaque point particulier dans la lettre de Güyüg à Innocent IV, de 1246.

La structure même de ce passage témoigne d'ailleurs contre la nouvelle interprétation. Les mots, en effet, qui servent de formule au serment, ne s'unissent qu'avec la deuxième partie et rien ne nous autorise à les étendre jusqu'à la première, d'autant plus que le sens de celle-ci n'a nul besoin de pareille confirmation. Si Arġun avait vraiment voulu les rehausser l'une et l'autre par force du serment, il les eût construites toutes deux symétriquement.

8. M. Kozin fournit des éclaircissements assez développés sur la façon dont il comprend la proposition la plus ardue: *ali bar kelen aman ilċin-iyer-iyen žigür-e ayulġan... ögčü ilebesü* (lignes 24—28). Il paraît accepter, en général, mon interprétation des premiers mots de cette phrase; mais arrivé aux mots *žigür-e ayulġan... ilebesü*, il les traduit: 'donner un ordre', distribuer des ordres'. Pour les raisons déjà citées, je ne puis non plus admettre ici l'alternance *žigür-e ~ žayur-a*¹.

Il est de même difficile de déduire *ayulġan-* du verbe *ayu- > uyu-* 'boire', vu l'impossibilité d'expliquer dans ce cas l'emploi du datif: *žigür-e*; il est plus vraisemblable de garder l'ancienne étymologie, celle qui fait venir *ayulġan* du verbe *a-* 'être' (*a-yulġa-* 'faire placer'). Il serait possible, par contre, d'accepter le sens: 'donner des ordres' pour l'expression entière *žigür-e ayulġan*, si l'on pouvait y trouver un appui dans le texte de

¹ Известия Акад. Наук 1935, p. 496.

l'*Histoire secrète* ou ailleurs. Mais le passage de cette *Histoire*, que M. Kozin lit comme: *žigür-e ayulžu ilebesü*¹, et qu'il traduit: 'quand j'envoyais avec mes ordres', est reproduit par M. Haenisch sous la forme que voici: *jori'ulju ilē'esu* (*žori'ulžu ile'esü*²), et M. Kozin, dans une lettre qu'il m'a adressée le 26 juillet 1936, reconnaît lui-même qu'après avoir étudié le texte de l'*Histoire secrète* de plus près il se voit obligé de renoncer à sa transcription. Ainsi, à mon avis, la question continue à rester obscure.

9. A vrai dire, toute la conception de M. Kozin relative au passage où il est question des cadeaux, me semble peu naturelle et tout à fait en désaccord avec la construction de la lettre. Je continue de m'imaginer que l'il-khan s'adressa au roi de France comme ceci: »Tu m'enverras sans doute des délégués avec un message de ta part. Dans ce cas, fais-moi tenir par eux (ou encore: confie à leurs bons soins) des gerfauts et autres objets curieux, et je te garantis solennellement que je te le re-vaudrai d'une manière convenable«.

10. M. Kozin suit la leçon de I. J. Schmidt dans l'énumération des présents que demande Arɣun, car il lit, entre autres, *šinegūd* et le traduit par: 'nouveauautés'. Cependant, dès 1922, j'ai donné la version nouvelle: *šinɣud* 'gerfauts'³, et je la considère comme la seule juste, d'autant plus que ce mot est parfaitement lisible, bien que la forme des lettres diffère quelque peu de celles d'aujourd'hui.

11. L'épître d'Öljeitü a suggéré moins d'observations à M. Kozin; mais il attaque, de façon assez inattendue pour moi, l'interprétation actuelle de la proposition: *büriger anu degere ömerin bayiy-a* (lignes 30—31), qui se répète avec de légères variantes aux lignes 39—40, cherchant ainsi à y introduire une modification sérieuse.

Ainsi, il entend le mot *degere*, non dans sa signification habituelle de postposition: 'sur, dessus, à la surface de', mais

¹ Известия Акад. Наук, p. 500.

² E. Haenisch, *Manghol un niuca tobca'an* (*Yuan-ch'ao pi-shi*), *die Geheime Geschichte der Mongolen* (Leipzig 1935), p. 68.

³ Записки Коллегии Востокведов I, p. 343.

dans le sens plus rare de: 'haut, supérieur', conférant à ce mot même l'acception encore plus rare de substantif: 'chose supérieure'. Ce mot servirait d'antithèse à *dor-a* (ligne 21): «nous trouvions en bas... nous défendrons une chose supérieure». Mais l'antithèse serait incomplète: dans le premier cas, il y aurait un adverbe et, dans le second, un substantif; j'irai jusqu'à dire que même l'opposition logique ne me paraît qu'accidentelle. Si l'il-khan avait eu l'idée d'une antithèse, il l'aurait exprimée avec plus de clarté, s'exprimant, dans le second cas, d'une manière concrète, comme dans le premier; et, plus que probablement, il ne se fût pas servi d'une idée abstraite, telle que l'attribue M. Kozin au mot *degere*. Les Mongols évitent des idées abstraites dans leur vie journalière, et nous n'en trouvons guère non plus dans les documents de leur passé.

Pour moi, le texte même prévaut, avant tout. Les périodes en question sont construites selon la méthode du parallélisme: les antécédents sont les propositions conditionnelles, qui se terminent par les mots: *sedkibesü* et *šoχilduxun-i*; les conséquentes leur sont, l'avons-nous vu, presque identiques:

büriger anu degere ömerin bayiy-a...

büri-yer deger-e anu ömerin bayixuyi...

Personnellement j'étais d'avis, et je le suis toujours, que *anu degere* et *deger-e anu* ne sont que des variantes syntactiques, dont le sens est cependant le même. M. Kozin, lui, joint dans le premier cas *anu* à *büriger* et, dans le second, à *deger-e*, attribuant à *anu* un sens différent. Il n'en reconnaît pas moins lui-même que, pour rendre comme il conviendrait l'idée qu'il avance, les Mongols auraient dû mettre ici, au lieu de *anu*, la particule possessive réfléchie *-yen*. M. Kozin suppose qu'à l'origine ces particules n'étaient pas suffisamment différenciées, et que *anu* pouvait remplacer *-yen*. Sur le terrain turc, l'on connaît en effet des cas où le suffixe possessif de troisième personne se trouve employé dans un sens réfléchi. Ainsi nous rencontrons des exemples d'un pareil emploi dans l'ouvrage de M. K. Grönbech¹ et ailleurs. Mais les Turcs ne s'étaient pas élaboré

¹ *Der türkische Sprachbau* I (Kopenhagen 1936).

de suffixe réfléchi, tandis que les Mongols avaient suivi une voie différente; ils possèdent, en effet, depuis longtemps, deux suffixes distincts; nous les trouvons, parfaitement différenciés, non seulement dans les lettres des il-khans, mais dans d'autres vieux documents également ¹.

A présent, il est encore difficile d'étayer la conjecture que, jadis, il n'existait pas, entre ces particules, de différenciation bien précise; en tous cas, elle apparaît très clairement dans les épîtres des il-khans ainsi que dans d'autres documents de la même époque.

Il est également malaisé d'admettre que *degere*, en tant que postposition, exige l'accusatif. En principe, les postpositions mongoles régissent plutôt le génitif ou le cas indéfini ou encore, mais rarement, l'élatif. C'est ce que confirment les exemples fournis par Kowalewski, dans son *Dictionnaire* (III, p. 1745). Des expressions pareilles à *degere anu* se trouvent dans les textes anciens; ainsi, au § 68 de l'*Histoire secrète des Mongols*, nous lisons, à deux reprises: *dотора мину* 'en dedans de moi'²; *мину дотора* est une locution encore plus normale. Le pronom *anu* était encore vivant au XIII^e s., et les textes du temps nous fournissent aussi la forme accusative *ani*³, disparue plus tard. On ne peut donc nier la possibilité des deux expressions: *degere anu* et *anu degere*, comme je l'ai démontré dans mon travail ⁴.

12. M. Kozin consacre beaucoup d'attention au verbe *ömerin* et, pour son emploi, il cite de nouveaux exemples, tirés non seulement des dictionnaires de Kowalewski et de Pozdnéev, mais aussi du poème de Ghesser-khan. A présent, on peut ajouter encore que ce mot figure dans le dictionnaire kalmouk de M. Ramstedt⁵, et qu'il se rencontre aux §§ 76 (chez M. Haenisch, 78), 244 et 245 de l'*Histoire secrète des Mongols*. Suivant une glose chinoise, M. Haenisch lui attribue le sens de: 'sich zusammen-

¹ Известия Акад. Наук СССР 1935, p. 651.

² Haenisch, *op. c.*, p. 9. Au § 194 (p. 57), nous avons: *nī'ur de'ere anu* 'sur son visage'.

³ *Ibid.*, p. 13 (§ 84).

⁴ CO 4, p. 38 ou plus haut, p. 396 (§ 40).

⁵ *Wörterbuch*, p. 295.

tun, bandenweise, sich in einem Rudel zusammenrotten'¹. Cette signification s'applique très bien à beaucoup de cas connus, mais elle ne semble pas épuiser tout le contenu sémantique du mot. M. Kozin a probablement raison de soutenir que le verbe en question peut posséder un sens transitif, car c'est dans cette acception-ci qu'il apparaît dans deux passages parallèles que M. Kozin cite d'après le poème sur Ghesser-khan²: 'prendre le parti de, défendre quelqu'un, aider quelqu'un, agir en commun avec quelqu'un'. Mais ce n'est pas encore tout. Reste à savoir comment les Mongols rendaient l'idée de: 'se défendre de quelqu'un, prêter son aide contre quelqu'un, agir en commun contre quelqu'un'. Or, la lettre d'Ölžejtū semble bien fournir une réponse à cette question, notamment que l'on se servait du même verbe, avec la postposition *degere*.

Quant à l'origine du verbe *ömeri*-, M. Kozin propose deux étymologies: *ömüne irekü* 'aller en avant'³ ou *emnen irekü* 'venir soigner, venir en soignant'⁴. M. Ramstedt, de sa part, rapproche le verbe kalm. *ömēr*- (< mo. *ömegere*-) de turc kaz. *ömä* 'Hilfe, Hilfsarbeit, zu der die Bekannten eingeladen werden'⁵. Je penche vers cette dernière étymologie qui concorde avec les significations de ce mot, énumérées ci-dessus. Nous aurions, dans ce cas, la racine *öme*->*ömö*-, dont se formèrent, d'une part, *ömeri*- et *ömögere*- et, de l'autre, *ömög* et *ömögle*- que mentionne aussi M. Kozin. La même racine a-t-elle servi à former le verbe *ömörikü*, que Pozdnéev note dans son *Dictionnaire kalmouk*, avec le sens de: 'arracher'? C'est ce qu'il est difficile de décider avec certitude; aussi ai-je été forcé de le passer sous silence dans mon travail.

13. Nous trouvons, chez M. Kozin, d'intéressantes remarques sur la signification de la forme verbale mongole avec la désinence *-xu~kü*, qui fonctionne généralement comme le participe futur, mais répond aussi quelquefois au mode infinitif, ou bien, à l'indicatif. Il faut avouer que jusqu'à présent, les grammair

¹ Haenisch, *op. c.*, p. 108.

² Известия Акад. Наук 1935, p. 650.

³ Известия Акад. Наук 1935, p. 1650.

⁴ Гесериада, pp. 230, 232, 234.

⁵ Ramstedt, *Wörterbuch*, p. 295; Radloff, *Wb I*, col. 1352.

n'ont pas précisé avec exactitude la fonction et le sens de cette forme, et qu'elle attend encore d'être traitée plus à fond. Je tiens à signaler, pour ma part, que, en tant qu'employée comme participe dans les propositions subordonnées, elle rend des actions qui s'accomplissent simultanément avec celles qu'exprime la proposition principale; elle répond donc à notre présent, à l'imparfait et au futur simple, par opposition au participe en *-γsan*, qui rend les actions précédant celles de la proposition principale, et correspond au plus-que-parfait ou au futur composé. Employée comme indicatif et prédicat dans les propositions principales, la forme en *-χu~kū* rend soit le futur, ou quelquefois le présent, soit elle exprime la possibilité ou la nécessité d'une action, ou encore l'intention de l'accomplir. Mais ces acceptions de sens sont instables et seul le contexte peut les déterminer.

On ne peut de même fixer dès à présent si les désinences *-n* et *-i*, que s'adjoint le suffixe *-χu~kū*, lui donnent une nuance constante. Ce qui est seulement certain, c'est que, dans la langue kalmouke par ex., les formes en *-χun~kūn* suivies par le suffixe possessif de 2^e personne (*-χṽṽṽ* et *-χṽṽṽ*) expriment toujours une demande polie¹. Il n'est donc pas impossible que le fait pareil ne se reproduise de façon stable, soit dans certains groupes de textes littéraires, soit dans quelques dialectes, et MM. Poppe et Kozin semblent avoir raison d'affirmer que *-χun~kūn* possède çà et là le sens constant de participe potentiel².

14. Les verbes *ende-* et *talbi-* s'emploient dans la lettre d'Öl-žejtū comme synonymes, ainsi que le remarque fort justement M. Kozin³. Ne diffèrent-ils donc point l'un de l'autre par quelque nuance? Je préfère, personnellement, traduire le premier par: 'oublier' et le second par: 'négliger', sans y attacher pourtant d'importance.

15. L'expression *dora xočaručāžu* se rapporte, selon moi, non à la stagnation de la culture, mais à la faiblesse politique, à l'amoin-drissement de puissance, car c'était là ce qui devait alors inquiéter les Mongols plus que tout.

¹ Kotwicz, *Онѣм*², pp. 235—236.

² Известия Акад. Наук 1935, pp. 648—649.

³ *Ibid.*, pp. 648, 653.

16. Reste enfin, le nom de *Tatu dalaï*. M. Kozin fait bien de le signaler, car il jette, peut-être, une certaine lumière sur les limites des prétentions mongoles. Il est possible que les Mongols désignaient ainsi la Méditerranée seule, ou bien unie à la mer Noire. Mais il est difficile d'admettre que *tatu*, soit *delü*, ait quelque chose de commun avec *delegüü*; de pareilles abréviations ne convenaient pas à l'orthographe de nos épîtres. A présent, je me demande si ce nom n'avait pas quelque chose de commun avec l'Océan Atlantique, d'autant plus que *dalaï* signifie, non seulement: 'mer', mais aussi: 'océan'. Au point de vue de l'impression acoustique *Tatu* fait penser à 'Atlantique', bien qu'il soit possible que les Mongols l'aient prononcé comme *datu*, comprenant *Datu dalaï* dans le sens: 'océan avec bras' (ou: 'embranchements'), c'est à dire l'Océan Atlantique avec la Méditerranée d'une part, et la mer Baltique d'autre part. Cela ferait croire que les Mongols assumaient la prétention de dominer sur l'Europe entière, se fondant sur le fait que leurs conquêtes territoriales atteignaient, ici la Méditerranée, là, les rivages de la mer Baltique.

17. M. Kozin consacre aussi d'intéressantes remarques au protocole. Il se peut bien que quelques-unes des idées qu'il avance se montreront justes, quand nous aurons à notre disposition un plus grand nombre d'anciens documents mongols. Dans l'état de recherches actuel, je préfère cependant m'en tenir pour la plupart des cas à mes conclusions.

Selon l'idée que je me fais de la structure des épîtres des il-khans et d'autres documents pareils, il ne s'y trouvait pas de place pour la prétendue cinquième partie que M. Kozin définit comme »invocation finale«¹. L'exposition s'y termine normalement par le mot *keme-*, avec citation du nom du délégué et, dans la lettre d'Arγun, l'expression *χayan-u sun medetügei* (ligne 30) appartient encore à l'exposition. La lettre d'Ölžeitu indique, à cet égard, une particularité singulière. Le mot *keme-* et les noms des délégués se trouvent à la ligne 34, au milieu de l'exposition, celle-ci se terminant à la ligne 40, sans présenter les marques extérieures habituelles.

¹ Известия Акад. Наук 1935, pp. 495—499.

Dès 1933, j'ai signalé que cette lettre fait l'impression d'avoir subi des remaniements¹. Il est probable que, primitivement, elle s'arrêtait à la ligne 34, et se terminait par les mots usuels; puis, des bureaux de la chancellerie, elle fut présentée à l'approbation définitive du chancelier, ou peut-être de l'il-khan lui-même. Ce fut alors probablement qu'on résolut d'ajouter encore un passage important (lignes 35—40); mais pour éviter de recopier encore une fois la lettre en entier, on se contenta de mettre par écrit une phrase de plus, sans répéter les mots finals.

L'incident, dont la lettre d'Ölžeitü semble avoir été l'objet, jette une lumière sur les coutumes admises dans les chancelleries mongoles. Il confirme aussi la conjecture de M. Kozin, que le protocole final qui nous renseigne sur le lieu et le temps où le document fut rédigé s'inscrivait dans les chancelleries au dernier moment, lors de l'expédition de la lettre².

18. Les formules initiales des documents mongols, entre autres celle qui est placée au commencement de la lettre d'Arγun, ont fait l'objet d'un article que je leur ai spécialement consacré en 1934³, mais qui n'a dû arriver à Leningrad qu'avec un fort retard; en effet, M. Kozin ne s'en réfère, pour commenter cette formule, qu'aux indications qu'il trouve chez Rašīd-ad-dīn. Nous n'en sommes pas moins arrivés à peu près aux mêmes conclusions générales et, si je profite de la présente occasion, ce n'est que pour signaler l'existence d'une hypothèse encore, concernant le mot douteux *su* > *suu* et que, dans mon article, je n'ai pu prendre en considération. M. Pelliot a émis, en termes assez réservés, la conjecture que *su* proviendrait, peut-être, du chinois 祚 *tsou* (<dz'uo) 'Fortune (impériale)' et qu'il serait parvenu chez les Mongols par l'intermédiaire des Ouïgours⁴. Cette conjecture mérite une attention particulière; peut-être pourra-t-elle résoudre définitivement le problème lié au terme *süü* ou *suu*. Pour le moment, il existe encore quelques doutes.

¹ CO 4, p. 35 ou plus haut, p. 393 (§ 34).

² Известия Акад. Наук 1935, p. 499.

³ RO X, pp. 131—157.

⁴ *Les Mongols et la Papauté*, Revue de l'Orient Chrétien VIII (1931—1932), p. 166.

M. Pelliot soutient que le mot en question fait partie de l'expression *yalin suu*, qui est attestée dans le texte ouïgour manichéen publié par A. v. Le Coq¹. Pourtant il est difficile d'identifier cette expression avec le terme mongol bien connu *süü žali*, car, comme on l'a déjà démontré, dans les termes altaïques pairs, le mot monosyllabique précède ordinairement le disyllabique. Par conséquent, dans *yalin suu*, il faut voir non pas un terme apparié, mais deux mots distincts, comme l'a fait v. Le Coq, en les traduisant: 'Blitzflammenheer'. Le contexte paraît également appuyer la conjecture de v. Le Coq, que c'est là le mot turc *süü* signifiant 'armée'. Quant au terme mongol *süü* qui nous intéresse, il avait, sur le sol turc, pour corrélatif *qut*, ainsi que j'ai essayé de le prouver dans le travail auquel j'ai fait allusion².

19. La présomption formulée en 1922, que *yeke suu žali* doit être identifié avec Gengis-khan, M. Pelliot l'a étayée en 1931 d'une citation de *Yuan che*³, mais sans en reproduire le texte. Pour ma part, j'ai développé la même idée dans mon article⁴ et actuellement, nous pouvons nous fonder sur les traditions qui se sont conservées dans l'empire des Timurides. Dans ses conférences sur l'histoire des Turcs d'Asie Centrale, W. Barthold rapporta la légende que voici des monnaies d'Uluy-bek: *Emür Timür gürgän himmetidin Uluy Bek gürgän sözüm*, ce qui donne, rendu en allemand: »Durch den geistigen Segen des Emür Timur Gürgän ist unser Wort das des Ulugh Bek Gürgän«⁵. Nous voyons ici qu'Uluy-bek en appelle à la bénédiction, c'est à dire à la volonté du fondateur de l'empire, son aïeul Timur; il est évident qu'il imite ici l'exemple des khagans mongols, qui en appelaient à la volonté du fondateur de leur empire, Gengis-khan.

¹ A. von Le Coq, *Türkische Manichaica aus Chotscho* III (Berlin 1922), p. 41.

² RO X, p. 147.

³ Revue de l'Or. Chr. VIII, p. 28.

⁴ RO X, pp. 147, 149.

⁵ W. Barthold, *12 Vorlesungen über die Geschichte der Türken Mittelasiens*. Deutsche Bearbeitung v. Theodor Menzel (Berlin 1933), p. 230.

Dans l'inscription mongole inédite de Kiu-yong kouan se trouve, deux fois répétée, l'expression *ḡa'an sutu* 'celui qui possède le *su* impérial', c'est à dire 'empereur'; *ḡa'an su* est ici l'équivalent de *yeke suu ḡali*.

20. Le mot *suu* se rencontre dans l'*Histoire secrète des Mongols* de 1240, mais il ne paraît avoir pénétré dans les formules initiales qu'un peu plus tard. M. Pelliot essaya bien de le découvrir dans les lettres du temps de Güyüg, s'en rapportant à des traductions contemporaines de ces lettres en latin, mais à mon avis¹, ces traductions n'autorisent pas à en tirer de pareilles conclusions. Les documents originaux, qui débutent par l'exorde avec le mot *suu*, ne remontent qu'au temps de Möṅke-khan. Il est fort probable que ce fut lui justement qui, le premier, introduisit le terme *suu* dans ces formules. Ses prédécesseurs, Ögeḡej et Güyüg, fondaient leur pouvoir sur la volonté expresse de Gengis-khan. Möṅke, lui, accomplit une révolution dynastique; mais, ne pouvant désormais s'en rapporter aux dispositions du fondateur de l'empire, il créa probablement une fiction, fondée sur des croyances chamanistes et, pour la consolider, compléta de la sorte le texte des formules.

21. En 1933, j'avais émis l'hypothèse que le manque de formule initiale dans l'épître d'Ölḡejitü avait été déterminé par les scrupules que ce souverain nourrissait probablement à l'égard d'exordes d'origine chamaniste. Nous avons actuellement une preuve que de pareils scrupules existaient réellement, mais qu'on trouva encore, avec le temps, une autre solution.

Dans une revue récemment fondée: *Athār-e Īrān*, qui constitue les «Annales du Service Archéologique de l'Īrān», nous trouvons reproduits quelques fragments d'édits mongols, provenant d'Abū-Sa'īd et, peut-être, aussi d'un autre il-khan de Perse; un de ces fragments contient la formule initiale ainsi rédigée²:

Monke t̃uri-yin k̃üč̃ündür

*Muḡamad baḡḡambar-un imandur (?)*³

Yeke suu ḡali-yin ibegedür.

¹ RO X, pp. 136—138.

² Pelliot, *Les documents mongols du Musée de Téhéran Athār-e Īrān* I (1936), pp. 37, 39.

³ Cette leçon, proposée par M. Pelliot, n'est pas sûre.

Le sentiment musulman avait fait ajouter, à l'ancienne formule, un membre nouveau (intermédiaire), en en transformant, par ce moyen, la signification: le premier membre de l'exorde était réservé sans doute à Allāh, le deuxième à Muḥammad, son prophète, et le troisième était appliqué, comme jadis, au fondateur de la dynastie.

Il est encore curieux d'observer que l'on prit, pour base, la deuxième formule, suivant ma classification¹, et non la troisième, employée par Arγun dans son épître. On pouvait croire que la deuxième formule ne servait qu'aux Empereurs mongols et la troisième, aux souverains territoriaux qui reconnaissaient par là leur sujétion; pourtant, il existe des témoignages que les souverains de la Horde d'Or ne se servaient pas moins de la deuxième formule, ce qui m'a donné à penser qu'ils se considéraient comme souverains autonomes². Nous retrouvons actuellement la même formule aussi en Perse. Cela démontrerait que les il-khans qui, tels qu'Arγun par ex., avaient commencé par se servir de la troisième formule, s'étaient aussi, avec le temps, détachés de Pékin, ce qui avait pu avoir lieu après la tentative manquée de 1305, d'unifier tous les territoires.

De son côté M. Pelliot, éditeur des documents de Téhéran, a cependant fait remarquer que quelques-uns de ces fragments portent l'empreinte de cachets chinois, identiques à ceux qui figurent sur les épîtres d'Arγun et d'Ölžeiṭü, ce qui témoignerait en faveur de la continuité de rapports avec Pékin³. Ces deux conclusions contradictoires ne se laisseraient accorder qu'en conjecturant que formellement, l'indépendance des territoires n'avait point été proclamée et que la deuxième formule avait commencé à être appliquée, non à Gengis-khan lui-même (ce qui devait être un privilège impérial), mais aux fondateurs de dynasties territoriales, c'est-à-dire, dans la Horde d'Or, à Žöči ou à Batu et, en Perse, à Hülegü. Ce fut ainsi du moins que procédèrent plus tard les Timurides, s'autorisant, dans leur exorde, du seul Timur.

22. Quant au rapport des formules initiales avec le reste du texte des documents, je m'en suis occupé dans l'article déjà men-

¹ RO X, pp. 134—142.

² *Ibid.*, p. 142.

³ Athār-é Īrān I, pp. 38, 44.

tionné¹ et j'ai l'espoir que, lorsque M. Kozin l'aura connu, il jugera possible de partager mon opinion.

23. Les deux épîtres, celle d'Arγun et celle d'Ölžeitü, portent presque la même date: le sixième et le huitième jour de la dernière décade du premier mois de l'été. La solution de ces dates présente de graves difficultés, que j'ai déjà signalées²; actuellement, M. Pelliot s'est heurté à des difficultés pareilles en essayant de résoudre la date que portent les documents de Téhéran. Il part du principe que les il-khans se servaient du calendrier ouïgour, quelque peu différent du calendrier chinois. Mais ici, il faut encore rappeler une autre circonstance. L'il-khan Tazan introduisit en l'an 701 de l'hégire (=A.D. 1302) une ère nouvelle, connue sous le nom d'il-khanienne. C'est de celle-là qu'ont pu se servir aussi bien Ölžeitü que Abū-Sa'īd³ et, pour résoudre les dates de leur règne, il est indispensable d'étudier les particularités non seulement du calendrier ouïgour, comme l'indique M. Pelliot, mais aussi celles de l'ère il-khanienne.

24. Telles sont les considérations que je désirais formuler sur l'état actuel de ces questions. Je ne revendique pas l'honneur de résoudre tous les problèmes en litige, d'autant moins qu'il ne m'a été guère possible de mettre suffisamment à profit l'oeuvre la plus ancienne et la plus considérable de la littérature mongole, l'*Histoire secrète des Mongols*. Sur ce point, M. Kozin a sur moi le grand avantage d'avoir pu prendre connaissance de cette oeuvre tout entière; il a donc, peut-être, su mieux se pénétrer que moi de l'esprit de l'ancienne langue mongole. Je suis prêt d'accepter toutes ses conjectures, en tant qu'elles auront trouvé un appui, soit dans d'autres documents de l'époque, soit dans l'*Histoire*, dès que nous en posséderons enfin une édition critique.

¹ RO X, p. 155 (§ 20).

² RO IV, p. 137.

³ В. Бартольдъ, *Персидская надпись на стѣнѣ анійской мечети Мануче* (СПб. 1911), p. 15; F. G. Ginzell, *Handbuch der... Chronologie I* (Leipzig 1906), pp. 304—305.

25. L'espoir exprimé par moi, que l'*Histoire secrète des Mongols* se montrerait, pour interpréter les épîtres des il-khans, d'une grande utilité, s'est réalisé plus tôt que je ne le prévoyais. Dès l'an 1935, M. E. Haenisch, premier éditeur de la version mongole de l'*Histoire*, se fondant précisément sur ce texte, soumit à une révision critique les travaux antérieurs relatifs à la lettre d'Arġun, et tout particulièrement mon travail; les résultats de ses recherches sont consignés dans un article, intitulé: *Zu Argun's Brief an Philipp den Schönen von Frankreich (1289)*, article destiné au dernier fascicule du vol. X d'Asia Major (pp. 452—460); mais ce périodique se trouva subitement suspendu et, jusqu'à présent, le fascicule mentionné, bien que préparé pour l'impression, n'a pas encore pu paraître. Néanmoins, M. Haenisch m'a gracieusement envoyé la troisième épreuve de son article; trop tard, malheureusement, pour que je puisse modifier le texte de mon travail, déjà imprimé, mais à temps pour me permettre d'y ajouter encore quelques pages où je vais exprimer mon avis sur les observations de M. Haenisch, ce que ni lui, je l'espère, ni l'éditeur d'Asia Major ne me prendront en mauvaise part.

26. Il me faut signaler, avant tout, que nous ne différons d'opinion, M. Haenisch et moi, que sur des points de moindre importance. Ces différences ont pour cause principale, soit le style laconique des anciens documents mongols, soit les principes libres, non rigoristes de la syntaxe mongole. Il en résulte que, dans beaucoup de cas, le sens du texte semble se prêter à différentes interprétations, sans que la justesse de l'une ou de l'autre soit absolument certaine. Ainsi M. Haenisch avance lui-même plusieurs interprétations nouvelles et se voit même obligé, par là, de présenter sa propre traduction de l'épître d'Arġun, en entier; mais lui aussi, il hésite plus d'une fois et se voit forcé d'admettre plus d'une restriction. En voici un exemple caractéristique.

Dans la première partie de l'épître, trois propositions subordonnées se succèdent, se terminant par des formes verbales identiques: ...*žobšiyežü*, ...*žatbarižu*, ...*möriležü*, ... *bayuy-a kemebei*. L'on admettait jusqu'à présent qu'Arġun voulait adresser au Ciel ses prières, avant de partir en expédition; M. Haenisch traduit: »nach Abhandlung eines Gottesdienstes Uns entschlossen und dir mitgeteilt«, mais il ajoute l'observation suivante: »Ob dieser

Gottesdienst eben zur Befragung des günstigen Termins für den Feldzug oder unmittelbar vor dem Aufbruch stattfand, ist mir nicht sicher». Son interprétation est difficile à accepter, pour deux raisons: d'une part, il est plutôt vraisemblable qu'Arγun eût l'intention de prier avant le début d'une entreprise des plus importantes, telle qu'était cette expédition, ce qui se trouve en quelque sorte confirmé à la ligne 20 de sa lettre; et d'autre part, nous ne trouvons dans le texte mongol rien qui corresponde aux mots »Uns entschlossen« auxquels M. Haenisch relie les prières d'Arγun.

27. De même, après quelque doute, l'auteur, d'accord avec Schmidt et Klukin, reconnaît dans l'inscription de l'épître: *Irad Barans-a*, un vocatif, et non un datif comme je l'avais proposé en 1923 et il tâche d'appuyer son opinion sur les autres documents mongols¹. En effet, certains doutes sont possibles, la pratique des chancelleries mongoles n'étant pas uniforme: parfois on employait, dans les inscriptions, les désinences *-da* ou *-dur*, et parfois *-a*; tantôt l'on rencontre un verbe

¹ Les inscriptions citées par M. Haenisch exigent quelques réserves. Ainsi, une inscription plus longue, en écriture 'phags-pa, qu'il transcrit un peu autrement que ses prédécesseurs: *ceri'ud un noyad da cerik haran* [au lieu de *harana* des autres savants] *balahad un daruhsad* [au lieu de *daruyas da*] *noyad da yorci-hun yabukun elcined ulahahui* [au lieu de *elcine d'ulyaxui*] *jarlih*. Ces nouvelles leçons font naître toute une série d'objections. Les noms de tous les fonctionnaires auxquels s'adressent les édits se mettent au datif, ce qui exige qu'on lise *harana*. La forme *elcined* est incompréhensible; *d* doit s'unir au mot suivant et se lire: *d'ulyaxui*. Le mot que M. Haenisch a lu *daruhsad* peut éveiller des doutes, parce que le terme *daruhsad noyad* ne s'est, que je sache, jamais rencontré; on employait d'habitude *daruya* ou *daruyaçi* (en turc *basqaq*). Il est plus juste d'admettre l'ancienne leçon: *daruyas da noyad da*, ce qui désignerait, dans les villes, deux catégories d'autorités: les unes centrales, envoyées par les Mongols, et les autres, indigènes.

Une autre courte inscription, tirée des documents en écriture ouïgoure publiés par M. Ramstedt, contient le mot *jamudun*, lu ainsi par M. Haenisch, à la suite de l'éditeur. Mais B. Vladimirtsov (Доклады Акад. Hayk CCCP—B, 1929, p. 210) a proposé la leçon *žamudun*, c'est à dire 'des relais postaux', et c'est celle qu'il faut admettre.

qui régit le datif tantôt l'on ne découvre rien de pareil. Dans notre épître, voici comment je m'explique cette construction: *Aryun üge manu Irad Barans-a*: »...« *kemen Müskeril xorči ilebeï*, et je traduis littéralement: 'Nos paroles, d'Aryun, au roi de France: »...« disant, Nous avons envoyé l'archer Müskeril...' Que ce soit ici justement le datif, on en a la preuve dans une lettre de construction parfaitement analogue, écrite en turc par Toqtamış à Jagiello en 1393. On y lit: *Toqtamış söz-üm Yayıla-qa*: »...« *tip altun nišan-tıy ırly tutuq* 'mes paroles, de Toqtamış, à Jagiello: »...« disant, J'ai émis un édit pourvu d'un sceau d'or'. *Yayıla-qa* est sans contredit la forme du datif, ce qui semble résoudre la question, par rapport aussi à l'épître d'Aryun.

28. Le mot *namduni* a intéressé M. Haenisch, non moins que moi-même et M. Kozin. Il croit y voir un mot correspondant au mongol *nidonon* 'l'an dernier', mais sous l'aspect de *nidoni* de l'*Histoire secrète*, et cette présomption lui semble si certaine qu'en reproduisant le texte de l'épître, il remplace *namduni* par *nidoni* (pp. 454, 458). Il est possible que l'auteur ait raison, mais si l'existence du mot *nidoni* ou, disons plutôt, *niduni* est sûre, celle de *namduni* l'est d'autant plus, assurément. Aussi je ne vois pas de raison d'écarter *namduni*; il s'agirait plutôt, comme M. Haenisch le reconnaît aussi d'ailleurs (p. 455), d'examiner le rapport qui l'unit à *nidoni*. Peut être que l'étude des expressions relatives au temps passé et futur et contenant beaucoup d'éléments énigmatiques, jettera-t-elle quelque lumière sur cette question. Nous ne pouvons qu'affirmer, pour le moment, que la signification de *namduni* s'oppose à celle de *edüge* (l. 17).

29. Le mot *χamsaya*, rendu jusqu'à présent par »nous nous unirons«, M. Haenisch, se fondant sur l'*Histoire secrète* propose de le traduire: »wir werden von hier gleichzeitig (im Rücken des Feindes) angreifen«. Il est fort plausible que les Mongols, passés maîtres dans les opérations militaires d'encerclement, aient possédé pour les désigner un terme particulier. Constatons seulement que l'élément *χam-* du verbe *χamsaya*, apparaît encore en mongol sous les aspects divers: *χab-*, *χaya-* et même *χayi-* (<**χayi-*), que toutes ces racines offrent certaines différences

de sens et que c'est précisément *χab-*, et non *χam-* qui sert à désigner les opérations d'encerclement (*χabči-*, *χabtasun*). D'autre part, selon l'assertion de M. Haenisch, dans l'*Histoire secrète* aussi, *χamsa-* présente le sens de 's'unir, se réunir'. Alors, dans notre épître, *χamsa-* ne signifierait-il pas aussi, comme l'affirment les dictionnaires, 'agir en commun, ensemble'?

30. Tout en unissant les mots *kemen ilebeĭ* à *Irād Barans-a*, je me vois obligé de m'opposer à l'idée qui les fait lier à l'expression *edüge ünen üge-dür-iyen kürün*, comme l'a pratiqué M. Haenisch. A mon avis, les mots que je viens de citer font partie de l'exposition et il n'est pas possible de les en détacher. Au point de vue logique l'exposition est construite comme ceci: »il n'y a pas longtemps (l'an dernier?)... Nous avons dit. Actuellement... Nous disons« (*gem*, v. plus haut, § 4).

31. J'ai constaté plus haut (§ 6) qu'aux lignes 17—24 de l'épître, il n'est pas dit à qui s'appliquent exactement les actions qui y sont énumérées. Ceci donne libre champ à diverses conceptions: j'en ai avancé une, M. Haenisch une autre, mais je m'en tiendrai plutôt à la mienne, vu les circonstances que j'ai citées. Il se peut même qu'Arġun ait omis à dessein de préciser exactement qui il avait en vue, quand il parlait de la possibilité de négliger le terme stipulé: n'était-ce que le roi de France ou, peut-être, les deux contractants? Comme Arġun tenait à conserver de bonnes relations, il devait chercher à s'exprimer avec prudence, ce dont ma conception tient compte justement. Mais il y aurait encore, reconnaissons-le, une troisième interprétation plausible: appliquant au roi de France presque toutes les propositions subordonnées (et non seulement les dernières, comme le fait M. Haenisch), nous traduirions ainsi: »Maintenant si, accomplissant votre engagement, vous envoyez vos troupes à terme et si, le Ciel nous accordant son aide, nous nous emparons de ces peuples, Nous promettons de vous livrer Jérusalem. [Mais] si vous étiez en retard pour le terme et que vous exposiez [Nos] troupes à des vicissitudes, [cela] serait-il convenable? Même si vous le regrettiez plus tard, quel avantage?« Cette version cependant paraît moins vraisemblable, car elle avoue franchement que, sans le secours des Francs

Aryun ne saurait pas s'en tirer avec l'Égypte, tandis que dans la première version, cette perspective est plutôt dissimulée.

32. M. Haenisch a naturellement raison en faisant observer que les mots: *yayu žoxiχu... yayun tisa* constituent un corrélatif aux injonctions menaçantes, par lesquelles se terminent d'habitude les édits mongols; il propose donc de traduire ainsi: »wäre das unerhört, und ihr würdet dann die Verantwortung dafür zu tragen haben«. Cependant, nous avons déjà vu qu'Aryun, tenant avant tout à demeurer en bonne intelligence, devait se rendre parfaitement compte qu'un ton menaçant ne le mènerait à rien: aussi s'engage-t-il par une promesse quant à Jérusalem et, par un raisonnement logique, non par des menaces, s'efforce-t-il de gagner son partenaire à ses plans. Il est donc plus juste de traduire littéralement les expressions mongoles: »Sera-t-il convenable?.. quel avantage?«

33. En ce qui concerne le passage ardu relatif aux cadeaux, nous sommes, avec M. Haenisch, à peu près d'accord. Néanmoins, en traduisant les mots: *ali bar kelen aman ilčin* il vaut, peut-être, mieux ne pas préciser qu'il s'agit d'un délégué muni d'un message oral, les délégués mongols étant, par principe, porteurs de messages écrits. Aryun ne pouvait tenir à ce que les cadeaux lui fussent remis, justement par des délégués dépourvus de documents; plutôt, au contraire.

34. M. Haenisch a ajouté à son article une information des plus intéressantes, sur les formules initiales des documents mongols. A savoir que la formule III, selon l'*Histoire secrète* (§ 275), se trouvait contenue dans l'épître de Batu à l'empereur Ögedeï; c'est donc le plus ancien cas où elle ait été employée. Il ne s'agirait plus que de fixer l'époque où l'on commença à se servir de la formule II (v. plus haut, § 20).

Pour terminer ces réflexions, j'ajouterai qu'il est bon que MM. Haenisch et Kozin se soient prononcés sur les lettres des il-khans. J'ai l'impression que nous sommes arrivés ainsi bien près de la solution des derniers doutes dans l'interprétation de ces lettres.
